

COMMISSION DES JEUNES CHAMPIONNATS INTERCLUBS JANVIER 2023 U14 VERT, U14 JAUNE, U12 VERT, U10 ORANGE & U10 VERT

La Valette, le 24 novembre 2022,

Objet : Organisation des Championnats par Equipes Jeunes U14 Jaune filles et garçons, U14 vert (Jeunes Pousses), U10 Galaxie Tennis, U12 vert (Mini Pousses).

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations concernant les Championnats de Jeunes à venir que nous vous invitons à lire attentivement. En effet, quelques nouveautés ont été introduites par rapport à la saison sportive précédente.

I. Principe de base

La réglementation des championnats U14 est identique entre les épreuves régionales de la ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur et les épreuves départementales.

Les épreuves U10 orange/vert-U12 mini pousses et U14 jeunes pousses sont uniquement départementales.

Nous vous rappelons que la convivialité est importante, l'accueil des équipes visiteuses ne doit pas être pris à la légère, on ne laisse pas les enfants en « liberté » dans l'enceinte de la structure. Le JAE est là pour l'accompagnement de ceux-ci, explication des règles et formats de jeux. Sur les petites catégories, nous comptons sur la bienveillance du JAE pour les aider.

Le club accueil doit pouvoir donner de quoi restaurer un enfant sur une fringale (barres chocolatées, bananes, boissons.....).

II. Organisation du Championnat Régional et Départemental

Le Championnat Régional U14, comprenant une phase préliminaire en poules et une phase finale à élimination directe, regroupera **au maximum 16 équipes** (sauf décision spécifique) sélectionnées par la Commission Régionale Jeunes et l'Equipe Technique de la Ligue. Une ou plusieurs divisions seront créées.

Les critères de sélection sont les suivants :

- Le poids des équipes, calculé sur les deux premiers joueurs, susceptibles d'être alignés simultanément, dans le respect des règlements en vigueur,
- la représentativité départementale, si les classements le justifient.

Les équipes non sélectionnées dans le Championnat Régional participeront au Championnat Départemental de leur Comité.

Sur ADOC, toutes les équipes s'inscrivent dans les Championnats Départementaux et les équipes sélectionnées seront basculées à l'échelon régional par la commission des jeunes.

L'objectif est d'avoir un championnat très concentré dans le temps afin que les meilleurs jeunes joueurs de la Ligue puissent disputer cette épreuve.

LISTE DES COMPETITIONS PAR EQUIPES JEUNES			
<i>Libellé de l'épreuve</i>	<i>Début de l'épreuve</i>	<i>Période d'inscription</i>	<i>Divers</i>
Championnats du Var U10 Orange Filles, Mixte & Garçons	07/01/2023	DU 24 NOV AU 20 DEC 2022	(1)
Championnats du Var U10 Vert Filles, Mixte & Garçons	07/01/2023	DU 24 NOV AU 20 DEC 2022	(1)
Championnats de Ligue U14 Jaune Filles et Garçons	08/01/2023	DU 30 NOV AU 20 DEC 2022	(2)
Championnats du Var U14 Jaune Filles et Garçons	07/01/2023	DU 24 NOV AU 20 DEC 2022	(3)
Championnats du Var U14 Vert Filles et Garçons Jeunes Pousses NC à 30/4	07/01/2023	DU 24 NOV AU 20 DEC 2022	(1)
Championnats du Var U12 Vert Filles, Mixte & Garçons Mini Pousses NC à 30/4	07/01/2023	DU 24 NOV AU 20 DEC 2022	(1)

- (1) Epreuve départementale uniquement
- (2) Sélection lors de l'inscription par pesée de l'équipe des meilleures équipes P.A.C.A dans la division régionale. La sélection sera effectuée par la Commission Régionale des Jeunes.
- (3) Les équipes non retenues en (2) participent aux divisions du département.

Les divisions régionales se jouent le dimanche.

Les divisions départementales se jouent le samedi après-midi ou matin en accord des deux clubs.

Dans les divisions départementales, dans le cas d'intempéries, le report de la rencontre est programmé au lendemain dimanche.

Tous les joueurs figurant dans la liste lors de l'inscription sont obligatoirement licenciés « MULTIRAQUETTE » avec la mention compétition obligatoire.

Un joker est possible par journée de rencontre et par équipe. Celui-ci peut être licencié la veille de la journée de la rencontre. Le joueur brûlé numéro 1 d'une liste ne peut pas être joker.

III. Informations Importantes :

Championnat U14 jaune

Il n'y a pas de mixité possible dans les championnats U14.

Ce championnat est réservé aux jeunes qui n'auront pas été inscrits en équipes U12-U16-U18 JAUNES, car même championnat.

Championnats U10 Vert et Orange

Championnats Filles, Mixte et Garçons Vert et Orange.

Championnat Mixte Orange et Vert, **une fille est OBLIGATOIRE dans la liste nominative.**

Un club qui alignera que des garçons sur sa fiche de composition en phase qualificative, sera forfait général, en phase finale, sera disqualifié

Championnats U12 NC à 30/4 MINI POUSES

Championnats Filles, Mixte et Garçons Vert

Championnats Mixte Orange et Vert, **une fille est OBLIGATOIRE dans la liste nominative**

Un club qui alignera que des garçons sur sa fiche de composition en phase qualificative, sera forfait général, en phase finale, sera disqualifié

Championnats U14 Vert NC à 30/4 JEUNES POUSES

Il n'y a pas de mixité possible dans les championnats U14.

Championnats Filles et Garçons.

***** Les championnats U12 et U14 vert, sont autorisés aux U12 qui ont pris part au championnat de novembre, car championnat différent.

IV. Format des rencontres

Championnat U14 jaune

- Le format des rencontres est le suivant : 2 simples et 1 double (2 joueurs au minimum pour disputer la rencontre, les joueurs de simples ont le droit de jouer le double).
- Dans les catégories, toutes les parties (simples et de double) se jouent avec la balle dure. Par ailleurs, le double se joue avec les couloirs. Les simples se déroulent avec le **Format 1 (3 manches à 6 jeux)** et la partie de double se joue avec le **Format 4 (2 sets à 6 jeux, point décisif, 3^{ème} set = Super Jeu Décisif à 10 points)** avec les couloirs.
- L'ordre des parties est le suivant : **DOUBLE SIMPLE2 SIMPLE 1 OBLIGATOIREMENT LES S2 ET S1 PEUVENT ETRE LANCÉ EN MÊME TEMPS.**
- Chaque partie de simple gagnée rapporte 1 point. **AINSI QUE LE DOUBLE.**

Championnat U10 Orange et Vert Filles, Garçons & Mixte

- Le format des rencontres est le suivant : 2 simples et 1 double (2 joueurs au minimum pour disputer la rencontre, les joueurs des simples ont le droit de jouer le double).
- Dans les catégories, toutes les parties (simples et le double) se jouent avec la balle Orange ou Verte selon le Championnat.
- **Les doubles se jouent sans les couloirs, avec les piquets de simples**
- **En Championnat Orange**, simples et double se jouent avec le **Format 6 (2 sets à 4 jeux ; point décisif ; Jeu Décisif à 3/3 ; 3^{ème} set= Super Jeu Décisif à 10 points) Hauteur du filet : 0.80m.**
- **En Championnat Vert**, simples et double se jouent avec le **Format 7 (2 sets à 5 jeux ; point décisif ; Jeu Décisif à 4/4 ; 3^{ème} set= Super Jeu Décisif à 10 points) Hauteur du filet 0.914m.**
- L'ordre des parties est le suivant : **D – S2 – S1**
- Chaque partie gagnée rapporte 1 point

Championnat U12 Mini Pousses et U14 Vert Jeunes Pousses

- **U12 vert** : 2 simples et 1 double. Les simples et le double se jouent avec le Format 7 (2 sets à 5 jeux ; point décisif ; Jeu Décisif à 4/4 ; 3^{ème} set= Super Jeu Décisif à 10 points)
- L'ordre des parties est le suivant : **D – S2 – S1**
- Chaque partie gagnée rapporte 1 point
- **U14 vert** : 2 simples et 1 double. Les simples et le double se jouent avec le Format 7 (2 sets à 5 jeux ; point décisif ; Jeu Décisif à 4/4 ; 3^{ème} set= Super Jeu Décisif à 10 points)
- L'ordre des parties est le suivant : **D-S2-S1**
- Chaque partie gagnée rapporte 1 point

Calendrier des rencontres et reports

Journées	U14 JAUNE - U14 VERT - U12 VERT - U10 ORANGE - U10 VERT
1	SAMEDI 7 JANVIER 2023
<i>Report</i>	<i>DIMANCHE 8 JANVIER</i>
2	SAMDI 14 JANVIER 2023
<i>Report</i>	<i>DIMANCHE 15 JANVIER</i>
3	SAMEDI 21 JANVIER 2023
<i>Report</i>	<i>DIMANCHE 22 JANVIER</i>
4	SAMEDI 28 JANVIER 2023
<i>Report</i>	<i>DIMANCHE 29 JANVIER</i>
<i>Report EXCEPTIONNEL</i>	<i>« « « DU SAMEDI 4 FEVRIER AU DIMANCHE 21 FEVRIER » » »</i>

Un report peut être exceptionnel le mercredi en accord avec la commission compétente.

V. Attribution de points bonus pour les victoires en double en U14

Les doubles vont dorénavant compter dans le calcul du classement de simple. Seuls seront pris en compte les meilleurs résultats de double dans la limite d'un bonus maximum de **25 points**.

Le principe est que les points obtenus au moment du calcul du classement constituent un bonus fixe qui est intégré dans le calcul du bilan du joueur qui sert à déterminer son classement de simple.

Les points seront attribués en fonction du poids des équipes au moment du calcul informatique :

- ↺ **5 points** seront attribués à chaque joueur de l'équipe vainqueur pour une victoire en « perf »
- ↺ **3 points** seront attribués à chaque joueur de l'équipe vainqueur pour une victoire à poids égal
- ↺ **1 point** sera attribué à chaque joueur de l'équipe vainqueur pour une victoire en « contre »
- ↺ **0 point** sera attribué pour une défaite

VI. Participation des Joueurs

Dans la même année sportive, un joueur « Jeune » ne peut disputer les Championnats Interclubs « Jeunes » que **dans une seule catégorie d'âge.**

Les Jeunes peuvent jouer dans une catégorie supérieure (plus âgée) en respectant les règles de surclassement établies par la FFT. En conséquence :

- **Sont autorisés dans les championnats U14 Jaune :**
 - ✓ joueurs de la catégorie 11/12 ans, quel que soit leur classement
 - ✓ joueurs de la catégorie 13/14 ans, quel que soit leur classement
 - ✓ joueurs des catégories 10 ans s'ils possèdent un classement de **30/3 minimum au début de l'épreuve considérée (1^{ère} journée de championnat).**

Nb : Seule cette règle concernant le classement peut permettre aux enfants des catégories 10 ans de jouer en catégorie U14 Jaune.

- **Sont autorisés dans les championnats U10 Orange :**
 - ✓ Les enfants nés en 2015-2014-2013 hiérarchisés Orange ou Rouge
 - ✓ Les enfants de **2016**, grâce à une autorisation spécifique pour jouer en catégorie supérieure délivrée par le CTR Coordonnateur
- **Sont autorisés dans les championnats U10 Vert :**
 - ✓ Les enfants nés en 2015-2014-2013 hiérarchisés Vert
- **Sont autorisés dans les championnats mini-pousses vert U12 :**
 - ✓ Les enfants nés en 2013-2012-2011 classés de NC à 30/4
- **Sont autorisés dans les championnats jeunes pousses vert U14 :**
 - ✓ Les enfants nés en 2011-2010-2009 classés de NC à 30/4

AUTORISATIONS DE JOUER EN CATÉGORIE SUPÉRIEURE										
Cat. souhaitée \ Cat. initiale	10 ans et moins	12 ans et moins	14 ans et moins	16 ans et moins	18 ans et moins	Seniors				
6 et 7 ans orange	Med R/ CTR/DTN									
6 et 7 ans orange	Med R/ CTR/DTN									
7 ans (TMC fédéraux ou TN)	Med R/ CTR/DTN 30/3									
8 ans orange										
8 ans vert			30/3							
9 ans vert			30/3							
10 ans vert			30/3	30/3						
11 ans/U12						CMNCPC -1 an	CMNCPC -1 an	CMNCPC -1 an	CMNCPC -1 an	
12 ans/U12						CMNCPC -1 an	CMNCPC -1 an	CMNCPC -1 an	CMNCPC -1 an	
13 ans et +/U14								CMNCPC -1 an	CMNCPC -1 an	
Dispositions exceptionnelles pour les filles 9 et 10 ans niveau régional après accord du médecin régional (Med R) et du CTRC										
9 ans Filles			Med R/CTRC - CMNCPC -6 mois							
10 ans Filles			Med R/CTRC - CMNCPC -6 mois							

VII. Classement à utiliser

Que cela soit à l'inscription ou lors des rencontres des différents championnats proposés, c'est le classement le plus récent qui devra être appliqué (mise en place du classement mensuel). Voici les dates des prochains classements :

- MARDI 3 Janvier 2023
- MARDI 7 Février 2023
- MARDI 7 Mars 2023
- MARDI 4 Avril 2023

Chaque joueur, veillera à la nouvelle édition de sa licence lors de chaque classement mensuel.

Les demandes de reclassement (joueurs ND, joueurs sous-classés) doivent être faites avant la date limite d'inscription, **soit le 20 décembre 2022** pour pouvoir de participer aux championnats Jeunes. Ces dernières sont à soumettre sur lien :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSesww8fvLrV5HYuSppTDvY40TgBL003GZpPjfGx_KP10OyiCw/viewform

VIII. Important

Une qualification au minimum de JAE1 est nécessaire pour officier lors de rencontres par équipes.

Pour des raisons d'étiques et éviter d'être juge et partie, un enseignant ne peut être JAE et capitaine. Soit, celui-ci est capitaine, soit celui-ci est JAE.

Pour rappel, les juges-arbitres doivent être présents **pendant toute la durée de la rencontre et surveiller les matchs**. Ce dernier ne peut être ni joueur, ni capitaine, ni capitaine adjoint dans l'exercice de ses fonctions d'officiel de l'arbitrage. La saisie de la feuille de match doit s'effectuer dès la fin de la rencontre par ses soins ou au plus tard dans les 24 heures.

En cas de litiges sportifs, c'est désormais la **Commission des Conflits Sportifs** (Départementale ou Régionale en fonction du niveau du championnat) qui statuera en première instance. **Un règlement non respecté, un JAE qui aura par mégarde inversé des joueurs, l'équipe risque la disqualification.**

Les informations sont nombreuses concernant ces championnats Jeunes 2023.

Pour tout renseignement vos interlocuteurs sont :

- **Pour la phase d'inscription** : le Secrétariat Sportif du Comité du Var et la Commission des Jeunes du Comité du Var.
- **Pour la Phase Compétition** : le Secrétariat Sportif du Comité du Var et la Commission des Jeunes du Comité du Var pour les divisions départementales sophie.tiennot@fft.fr
- **Stéphane GAVOILLE : Président de la commission jeunes 07.62.45.08.08**
- Le service Compétition de la Ligue pour la Division Régionale.

Bon à savoir pour les JAE :

Les Capitaines veulent mettre un score sur le double sans le jouer.

Décision du JAE : Refus d'établir un faux en écriture – Pas de point attribué pour un double non joué – Si une seule des 2 équipes ne souhaite pas jouer le double, elle sera déclarée forfait (équivalent à une défaite 6/0 6/0).

>> Importance du nombre de matchs, sets et jeux gagnés en phase de poules pour établir le classement final (montée/ descente) et le tableau final (têtes de série).

Les sanctions disciplinaires vont de l'avertissement à la radiation, en passant par la suspension d'exercice de la fonction (5 ans), l'interdiction d'organiser ou de prendre part à des compétitions.

Article 113 | Championnats organisés sous forme de poules

L'équipe déclarant deux fois forfait lors d'un championnat se déroulant par poules est automatiquement forfait général pour l'ensemble du championnat.

De même, l'équipe étant deux fois disqualifiée, ou disqualifiée une fois et forfait une fois, est automatiquement déclarée forfait général pour l'ensemble du championnat.

Pour les championnats de France interclubs seniors uniquement :

- a. Toute équipe déclarée forfait général l'année N sera automatiquement rétrogradée de 2 divisions pour le championnat de France de l'année N+1. La rétrogradation de cette équipe aura pour conséquence la rétrogradation d'une ou des équipes du club, conformément à l'article 82 des présents règlements.
- b. Toute équipe déclarée forfait général 2 années consécutives se verra exclue du championnat de France interclubs seniors, et sera donc rétrogradée en championnat régional. La rétrogradation de cette équipe aura pour conséquence la rétrogradation d'une ou des équipes du club en championnat régional, conformément à l'article 82 des présents règlements.

En cas d'intempéries, le principe est le suivant :

- Si la rencontre n'a pas commencé, elle se rejouera par défaut sur les installations du club d'accueil. Dans une rencontre non commencée, le Juge-Arbitre doit prendre toutes dispositions pour que celle-ci ne soit pas reportée et puisse se disputer dans la journée. Il doit obtenir des Capitaines que les équipes restent à sa disposition jusqu'à sa décision définitive, **qu'il prendra au plus tard :**
 - à **15h30 pour les rencontres commençant à 14h00**
 - à **13h00 pour celles commençant à 9h00/10h00**
- Si une rencontre doit être reportée en raison de la météo et **que la décision est prise après la remise au juge-arbitre par les 2 capitaines des fiches de composition d'équipe**, la rencontre sera (re)jouée sur les installations du club visiteur. **Compositions d'équipes données au JAE = RENCONTRE COMMENCÉE.**
- Si la rencontre a commencé et que le score n'est pas acquis, la rencontre se déroulera sur les installations du club visiteur.
- Pour les rencontres commencées, le Juge-Arbitre doit prendre toutes mesures pour que celle-ci ne soit pas reportée et puisse se disputer dans la journée dans des délais raisonnables en :
 - Fixant une heure limite
 - S'assurant auprès de la météo de l'évolution des conditions climatiques

En cas de contestation motivée sur ce principe, la commission en charge du championnat doit être saisie par le(s) club(s) dans un délai maximal de 48 h, après la prononciation du report par le juge-arbitre.

Heure et jour de report : le dimanche 10h00 obligatoirement.

Nous vous conseillons d'afficher au club et de remettre à vos capitaines d'équipes les fiches récapitulatives des U14 jaune, U12 vert, U14 vert, U10 orange/vert, toutes ces fiches sont jointes en PDF.

Exemple de fiche :

FICHE INTERCLUBS U14 jaune – Saison 2023 Filles et Garçons Ce championnat est réservé aux jeunes qui n'auront pas été inscrits en équipes U12-U16-U18 JEUNES, car même championnat.	
Inscriptions administratives via ADOC Niveau hiérarchie Comité	CD83 - U14 Jaune Filles CD83 - U14 Jaune Garçons
Nés en	2009-2010-2011-2012-2013 (14-13-12-11-10 ans)
Classement	Les 10 ans classés 30/3 au début du championnat 1^{ère} journée, peuvent participer Attention : un 10 ans qui passera 30/3 en cours de championnat après la 1 ^{ère} journée ne sera pas autorisé à jouer dans l'épreuve U14 Jaune
Droit d'inscription	26 € par équipe engagée
Inscription des équipes et listes de joueurs	Du 24 NOV AU 20 DEC 2022 via A.D.O.C Liste minimum de TROIS joueurs (maximum 6) licenciés en 2023.
Joueurs autorisés à participer	Licence 2023 type « MULTIRAQUETTES » portant la mention « Compétition autorisée » Joueurs figurant sur la liste d'inscription Participation supplémentaire autorisée à tout joueur licencié au plus tard la veille de la rencontre à laquelle il participe et dont le classement n'est pas supérieur à celui du joueur du 2 ^{ème} brûlé de la liste.
Format des rencontres et ordre des parties	2 simples et 1 double. Les joueurs de simples peuvent participer au double
Nombre de points par partie	Chaque partie gagnée remporte 1 point.
Format de jeu	F1 pour les simples F4 pour le double F4 : 2 sets à 6 jeux, point décisif, 3ème set = Super jeu décisif à 10 points Les simples se jouent sur terrain normal Le double avec les couloirs (sans les piquets) Toutes les parties se jouent avec des balles dures. Ordre des parties : DOUBLE S2-S1
Conditions de jeu	Rencontre avec présence d'un JAE qui supervise les matchs Saisie de la feuille de match TENUJ dès la fin de la <u>rencontre</u> , au plus tard dans les 24 heures
Arbitrage	Phase préliminaire : début samedi 7 janvier 2023 après-midi Phases finales : en Clubs sauf les D1 au Centre Départemental du Var Un tirage aura lieu pour les autres divisions, afin de connaître le club accueil.

Bons championnats à tous.

La Commission des Jeunes du Comité du Var

Stéphane GAVOILLE-Gabrielle MINAIR-Yves THIBAUT-Laurent BOISSONNADE.